

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 25 avril 2006 à 19 h à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Rita-Thérèse Poisson et Guylaine Richer, toutes commissaires formant quorum, ainsi que Mme Karine Lefrançois et M. Denis-Claude Blais, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj. et Yvan Binette, dir. serv. ress. mat., Mmes Julie Brunelle, secr. gén. adj. et Mona Bellefleur, cons. gest. serv. aff. corp. et comm., ainsi que M. Alain St-Jean, commissaire.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-060425-1350

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2006.

Adopté

SUIVI

En suivi à la résolution n° CE-060411-1348, le directeur du Service des affaires corporatives et des communications, M. Michel Gratton, indique qu'un avis public a été publié dans les journaux locaux pour inviter les firmes d'architectes et d'ingénieurs intéressées à œuvrer pour la Commission scolaire à déposer une offre de services.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-060425-1351

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Probation de gestionnaires;
- 4.1 Plan d'organisation des directions d'école 2006-2007;
- 4.2 Plan d'organisation des administrateurs des services et des établissements 2006-2007;
5. Protocole d'entente avec la ville de Rosemère – adoption;
6. Travaux d'agrandissement : école des Érables – nomination des professionnels;
7. Travaux dans les établissements :
 - 7.1 Travaux reliés à la relocalisation des élèves : école des Érables – nomination d'un architecte;
 - 7.2 Réfection de la toiture : école Saint-Gabriel – nomination d'un architecte;
 - 7.3 Réfection de la toiture : pavillon secondaire des Patriotes – nomination d'un architecte;
 - 7.4 Réfection de la toiture : école Notre-Dame – nomination d'un architecte;
 - 7.5 Drainage de la cour : école Sauvé – nomination d'un ingénieur;

Adopté

PROBATION DE GESTIONNAIRES

La direction générale dépose son rapport sur la probation de trois gestionnaires. Elle indique que M. François Despatis, directeur adjoint, Service du développement des compétences du personnel, Mmes Sophie Daigneault, directrice, école Notre-Dame et Suzanne Germain, directrice, école Le Tandem, ont accompli cette étape avec succès.

FÉLICITATIONS

Résolution n° CE-060425-1352

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADRESSER des félicitations aux gestionnaires qui ont complété leur probation avec succès.

Adopté

PLAN D'ORGANISATION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE 2006-2007

Résolution n° CE-060425-1353

ATTENDU que le conseil des commissaires a délégué au comité exécutif le pouvoir d'approuver le plan d'organisation des gestionnaires des services et des établissements proposé par le directeur général (rés. n° CC-990609-392);

ATTENDU la consultation tenue auprès de l'Association des directeurs d'école des Laurentides, en vertu de la politique locale de gestion des cadres d'école;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER le plan d'organisation des directions d'école pour l'année scolaire 2006-2007, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 138.

Adopté

PLAN D'ORGANISATION DES ADMINISTRATEURS DES SERVICES ET DES ÉTABLISSEMENTS 2006-2007

Résolution n° CE-060425-1354

ATTENDU que le conseil des commissaires a délégué au comité exécutif le pouvoir d'approuver le plan d'organisation des gestionnaires des services et des établissements proposé par le directeur général (rés. n° CC-990609-392);

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des cadres scolaires du Québec, conformément à la politique locale de gestion des administrateurs;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADOPTER le plan d'effectif 2006-2007 des administrateurs des services et des établissements, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 139.

Adopté

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE ROSEMÈRE - ADOPTION

Résolution n° CE-060425-1355

ATTENDU le Cadre d'élaboration des protocoles d'entente avec les partenaires du monde municipal, adopté par le conseil des commissaires après consultation des conseils d'établissements de l'ensemble des établissements (rés. n° CC-990622-376);

ATTENDU les principes mis de l'avant dans ce cadre, en particulier l'article 2.3 qui précise que « la Commission scolaire privilégie la signature d'ententes de réciprocité visant à favoriser l'échange de services entre les partenaires municipaux et la Commission scolaire, de façon à faire bénéficier l'autre partie des compétences, équipements ou services disponibles »;

ATTENDU l'article 2.6 de ce même cadre qui précise que « les échanges de services se font dans une perspective d'équité, en visant à équilibrer la valeur des services offerts de part et d'autre »;

ATTENDU les échanges intervenus entre les parties;

ATTENDU le partage, entre les deux organismes, des coûts des travaux de réfection du plancher du gymnase de l'école Alpha;

ATTENDU le partage, entre les deux organismes, des coûts des travaux de réfection de la surface gazonnée du terrain de soccer à l'école secondaire Hubert-Maisonneuve;

ATTENDU l'avis favorable du conseil d'établissement des écoles Alpha, Val-des-Ormes et secondaire Hubert-Maisonneuve;

ATTENDU l'accord de la Ville de Rosemère;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ADOPTER le protocole d'entente entre la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles et la Ville de Rosemère, relativement à l'échange de services et à l'utilisation des équipements communautaires situés sur le territoire de la ville de Rosemère, lequel est versé au répertoire sous la cote 140;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit document.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n° CE-060425-1356

Il est proposé par Mme Sandra East

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-060425-1357

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT - ÉCOLE DES ÉRABLES

Résolution n° CE-060425-1358

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer les travaux d'agrandissement et de réaménagement à l'école des Érables;

ATTENDU l'article 14 de l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

ATTENDU le guide d'application de l'instruction du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires, adopté par le conseil des commissaires et, plus spécifiquement, la grille d'évaluation;

ATTENDU que la Commission scolaire a invité certaines firmes professionnelles à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'école des Érables (rés. n° CE-060328-1329);

ATTENDU le comité de sélection mis sur pied par la Commission scolaire (rés. n° CC-060328-2394);

ATTENDU les propositions reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE RETENIR les firmes professionnelles suivantes, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'école des Érables :

En architecture

- Bouré Therrien Architectes

En ingénierie

- Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet;

DE VERSER le rapport du comité de sélection au répertoire des présentes sous la cote 141.

Adopté

TRAVAUX RELIÉS À LA RELOCALISATION DES ÉLÈVES - ÉCOLE DES ÉRABLES

Résolution n° CE-060425-1359

ATTENDU qu'en raison de l'agrandissement et du réaménagement de l'école des Érables, les élèves devront être relocalisés pour l'année scolaire 2006-2007 à l'école Le Sorbier, propriété de la Commission scolaire de Laval;

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de réfection à l'école Le Sorbier;

ATTENDU que le projet est évalué à 100 000 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE RETENIR la firme Denis Legault Architecte, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection à l'école Le Sorbier, sous réserve de l'approbation du budget des investissements 2006-2007 par le conseil des commissaires le 25 avril 2006;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE SAINT-GABRIEL

Résolution n° CE-060425-1360

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de réfection de la toiture à l'école Saint-Gabriel (pavillon Notre-Dame);

ATTENDU que le projet est évalué à 180 000 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RETENIR la firme L'Écuyer Lefavre Architectes, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection de la toiture à l'école Saint-Gabriel (pavillon Notre-Dame), sous réserve de l'approbation du budget des investissements 2006-2007 par le conseil des commissaires le 25 avril 2006;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE – PAVILLON SECONDAIRE DES PATRIOTES

Résolution n° CE-060425-1361

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de réfection de la toiture (bassins B1 et C1) au Pavillon secondaire des Patriotes;

ATTENDU que le projet est évalué à 150 000 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE RETENIR la firme Tremblay L'Écuyer Architectes, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection de la toiture (bassins B1 et C1) au Pavillon secondaire des Patriotes, sous réserve de l'approbation du budget des investissements 2006-2007 par le conseil des commissaires le 25 avril 2006;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE NOTRE-DAME

Résolution n° CE-060425-1362

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de réfection de la toiture (Bassin B1) à l'école Notre-Dame;

ATTENDU que le projet est évalué à 100 000 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE RETENIR la firme Claude Hamelin Lalonde Architecte, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection de la toiture (Bassin B1) à l'école Notre-Dame, sous réserve de l'approbation du budget des investissements 2006-2007 par le conseil des commissaires le 25 avril 2006;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

Adopté

DRAINAGE DE LA COUR – ÉCOLE SAUVÉ

Résolution n° CE-060425-1363

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux de drainage de la cour à l'école Sauvé;

ATTENDU que le projet est évalué à 100 000 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RETENIR la firme d'ingénierie Le Groupe Projeco Experts-conseils inc., pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de drainage de la cour à l'école Sauvé, sous réserve de l'approbation du budget des investissements 2006-2007 par le conseil des commissaires le 25 avril 2006;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-060425-1364

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 30.

Rita-Thérèse Poisson, présidente

Michel Gratton, secrétaire général